



# Coopérative du Collège Jean Jaurès Rentrée Scolaire 2020/2021



La coopérative du collège existe depuis quelques années et s'implique dans les activités du collège. Pour cela le bureau est constitué de différents membres de la communauté éducative et d'élèves qui vont intégrer le bureau en cette rentrée.

Le Collège Jean Jaurès est affilié depuis 2008 à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE77).

Grâce aux cotisations des familles des élèves et aux parts dont bénéficie l'association sur certaines actions (ABCJ Fournitures, photos de classes), l'OCCE du collège a pu :

- Payer les récompenses des élèves lors d'actions ou de concours divers menés durant l'année
- Apporter son aide à l'AS du collège
- Aider au financement des projets en langue
- Acheter des cages de football, raquettes de ping pong et autres jeux pour les demi-pensionnaires.
- Participation aux projets du CDI.
- Soutien financier pour les ateliers.

Tous les membres de la communauté éducative peuvent adhérer s'ils le désirent sont les bienvenus pour s'impliquer dans le fonctionnement de la coopérative .

La cotisation moyenne de l'année scolaire 2018/2019 était d'environ 10 euros.  
Cependant, chaque famille est libre de donner si elle le souhaite, et le montant qu'elle veut.

*Le bureau de la Coopérative.*

---

## Bulletin d'adhésion (à remettre à l'accueil)

Je soussigné(e) : .....  
Responsable légal de : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....

Adhère à la Coopérative du collège Jean Jaurès pour l'année 2019/2020 et autorise mon enfant à participer aux activités organisées dans le cadre de la coopérative, pour lesquels il sera assuré par l'OCCE.

Ci-joint le paiement de la somme de : ..... pour la cotisation 2020/2021

en espèces  en chèque (à l'ordre de l'OCCE 77)

Date et signature :